Guide pour la mise aux normes des locaux de stockage de PPP

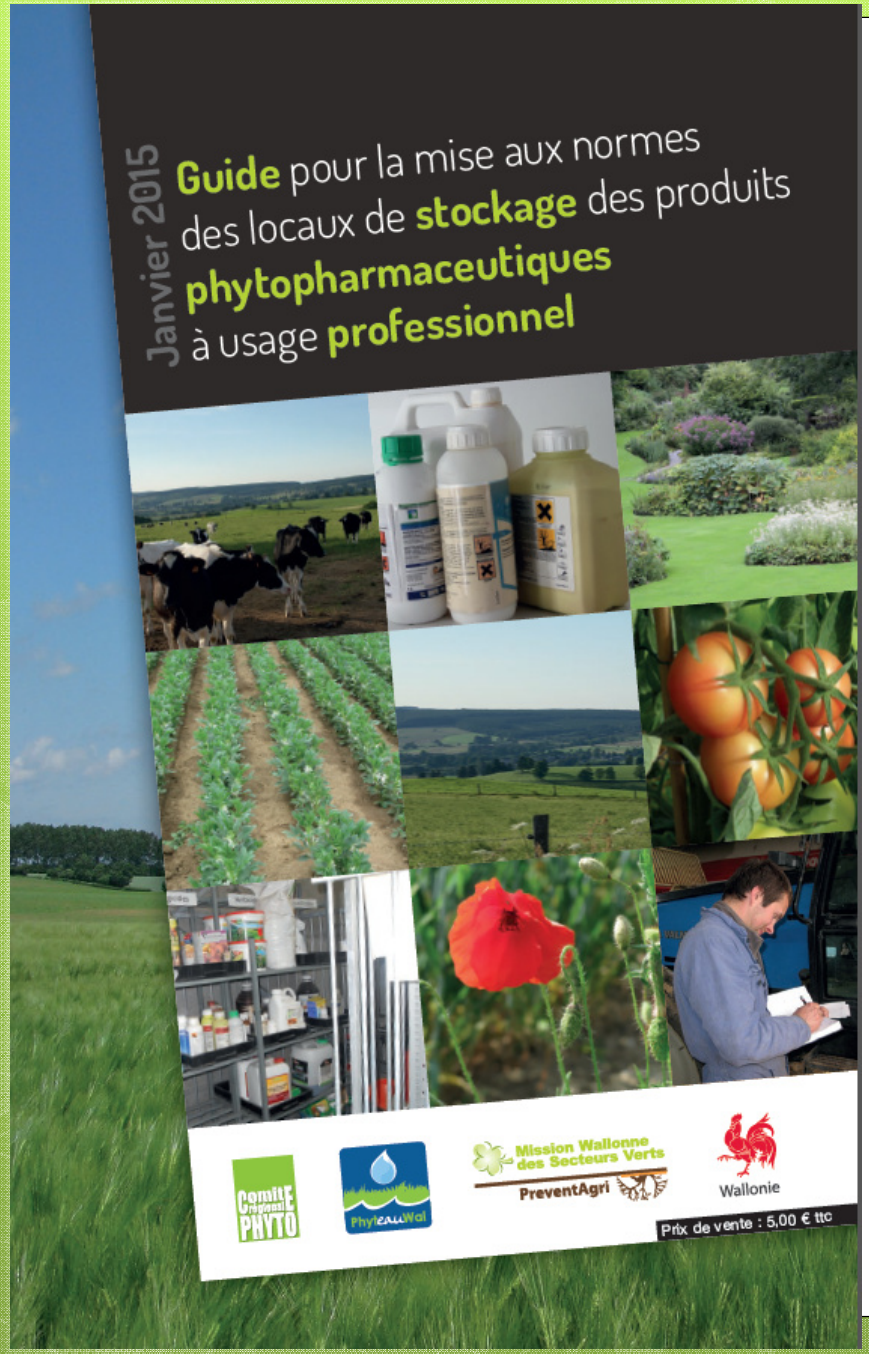

Une initiative conjointe de :

Comité Régional PHYTO

PhyteauWal

Mission Wallonne des Secteurs Verts

PreventAgri

Guide pour la mise aux normes des locaux de stockage de PPP



Introduction

Ces dernières années, la législation concernant l'utilisation et le stockage des produits phytopharmaceutiques (PPP) a été fortement remaniée.

Conscients des difficultés que cela représente pour les utilisateurs de PPP, le Comité régional PHYTO, PhytEauWal et PreventAgri ont uni leurs efforts afin de réaliser un outil à la fois simple d'utilisation et complet destiné à faciliter la mise en conformité des locaux phyto et le respect des règles de sécurité.

Cette brochure s'adresse à tous les utilisateurs professionnels de PPP (agriculteurs, entrepreneurs agricoles, gestionnaires des espaces publics, entrepreneurs de parcs et jardins, horticulteurs, ouvriers des secteurs verts...). Elle comprend l'ensemble des exigences règlementaires fédérales et wallonnes ainsi que les exigences des principaux cahiers des charges en matière de stockage des PPP.

Utilisation

Pour utiliser correctement cette brochure, chaque utilisateur doit sélectionner les onglets contenant les exigences qui lui sont applicables en suivant trois étapes :

1ère étape

L'utilisateur **doit** consulter les onglets 1 et 2 ainsi que les onglets 3, 4 ou 5. En effet, selon la quantité de produits stockés, ces trois onglets reprennent les exigences que tout utilisateur de produits phytopharmaceutiques doit respecter.

2ème étape

Si l'utilisateur est soumis à l'autocontrôle et/ou si son établissement est certifié Vegaplan/GIQF :

il doit consulter l'onglet 6.

Si L'établissement est certifié GLOBALG.A.P. :

il doit consulter l'onglet 7.

3ème étape

L'utilisateur peut, s'il le souhaite, utiliser les checklists mises à sa disposition dans l'onglet 9. Celles-ci reprennent la liste des mesures énoncées et détaillées dans les différents onglets. Elles permettent de vérifier, une à une, si ces mesures sont appliquées.

Mises à jour

Pour rester informé des mises à jour de ce guide, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site www.crphyto.be. Des avis seront également publiés via la presse spécialisée.

1. Conditionnalité
2. PPNU et emballages vides
3. Stockage < 25 kg
4. Stockage de 25 kg à < 5 t
5. Stockage de 5 t et +
6. Guides sectoriels et Standards Vegaplan / GIQF
7. GLOBALG.A.P.
8. F.A.Q
9. Checklists